



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-01**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 05 mars à 18 heures 30,

Date de convocation : 14 février 2020
Date d'affichage : 17 février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Sophie MEURDES OIF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA
Dominique NAVET, Catherine VANDEKERKHOVE, David NOEL, Michèle CAFFIER,
Jean-Pierre FLOUR, Alain FIX, Michel QUANDALLE, Valérie DRANSART Bernard
MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGÉ, Michel CLABAUT.

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Guy PETIT (pouvoir à Michel CLABAUT),

2/19

Absent :

Bernard GRARE

1/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

**ENCAISSEMENT SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
AIDE A LA VOIRIE**

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal l'obtention de la subvention par le Conseil Départemental au titre du FARDA – Aide à la voirie communale. Le montant de la subvention est de 12 475 €.

Pour rappel, les travaux concernent la réfection de chaussée dans la rue de l'Enfer et de trottoirs dans la rue Marcel Caudeville pour un montant HT de 31 189 €

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir l'autorisation de percevoir le montant de la subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à faire émettre le titre de recette pour l'encaissement de la subvention au budget principal de la commune de La Capelle Les Boulogne.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,
Le 05 mars 2020

Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

10 MARS 2020

